

**SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION
DES EAUX DE LA LYS**

DELIBERATION

PREFECTURE DU NORD
14 JAN. 2019

Suite à la convocation en date du 26 octobre 2018
Le quorum n'ayant pas été atteint le 14 décembre
2018.

Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la
Lys le 26 décembre 2018.

Étaient présents :

Mmes Haverlant, Goube, Massart, MM. Cambien, Detournay, Dissaux, Gosset,
Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Leveugle, Leys, MM. Ben Amor, Cauche, Desplanque, Godefroy,
Haesebroeck, Houssin, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 25-18

DECIDE

- d'autoriser la réalisation d'une étude complémentaire dans le cadre des travaux de voiries du storage de l'usine d'Aire sur la Lys,
- d'augmenter l'enveloppe financière dédiée,
- de passer les marchés correspondants,
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits aux comptes 2033 et 2031 du budget du Syndicat,
- d'autoriser son Président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 11 JAN. 2019

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX